

Vous pouvez utiliser librement les articles dans cette publication avec les crédits appropriés.

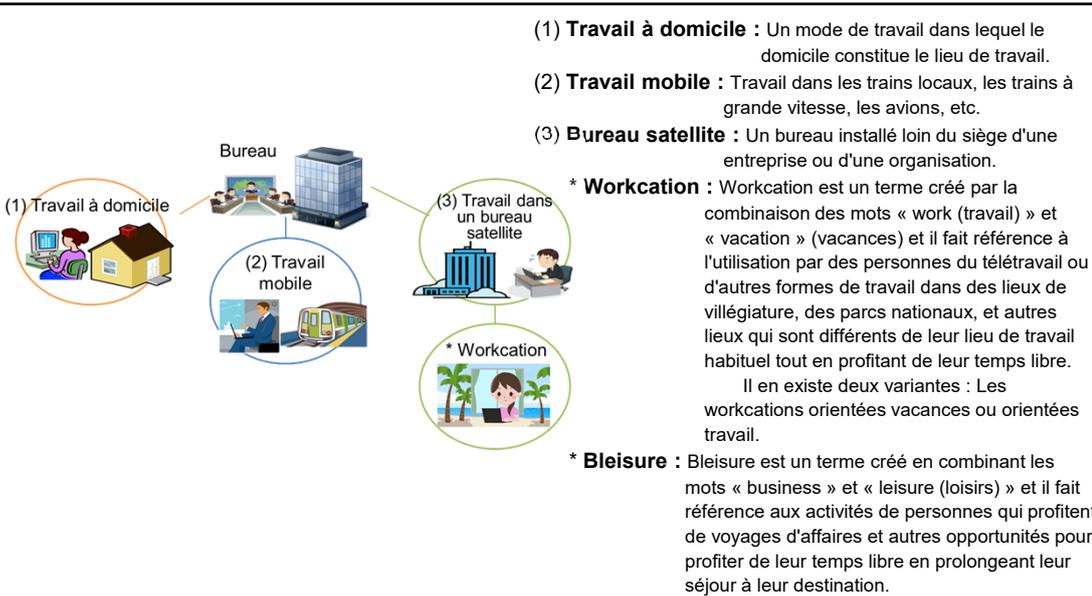
SUJET

Le MIC fait la promotion de la diffusion du télétravail

1. Télétravail

Le télétravail est un mode de travail flexible qui utilise les technologies de l'information et de la communication (TIC) afin d'utiliser efficacement le temps et l'espace. Le télétravail est également efficace pour réformer la manière de travailler des personnes en permettant d'obtenir un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée, sécurisant la population active au Japon à l'ère du déclin démographique et revitalisant les communautés locales. Le MIC, en coopération avec les ministères et les agences concernés, promeut diverses initiatives qui vont contribuer à la diffusion et à la promotion du télétravail.

Le télétravail a des effets (avantages) variés dans trois directions : la société, les entreprises et les employés. Le télétravail peut contribuer à la « vision d'une nation de cités-jardins numériques » qui a été promue par l'Administration Kishida en diffusant la réforme des modes de travail au travers du télétravail.



2. Les journées du télétravail

Le MIC, le ministère de la Santé, du Travail et des Affaires sociales (MHLC), le ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie (METI), le ministère du Territoire, des Infrastructures, des Transports et du Tourisme (MLIT), le Secrétariat du Cabinet, et le Bureau du Cabinet, en collaboration avec les ministères, agences et organisations concernés, ont commencé à organiser les Journées du télétravail en 2017. Les parties concernées avaient pour objectif de réduire les embouteillages et promouvoir le télétravail dans tout le Japon pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo 2020.

Contenu



SUJET

Le MIC fait la promotion de la diffusion du télétravail.



Le MIC fait la promotion de la diffusion du télétravail

Le gouvernement a désigné la période du 19 juillet au 5 septembre 2021 (l'année des Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo) comme Journées du télétravail, appelant à la mise en œuvre intensive du télétravail dans tout le pays. Un appel national pour la mise en œuvre intensive du télétravail a attiré la participation de 1 531 organisations et d'environ 940 000 personnes et le télétravail s'est largement diffusé en tant que mouvement national.

De plus, un évènement spécial des Journées du télétravail a été organisé en ligne le 26 novembre 2021 et les parties prenantes ont rapporté les résultats des Journées du télétravail 2021 et ont eu une session de discussion à propos du futur du télétravail.

- Évènement spécial des Journées du télétravail

(1) Date

26 novembre 2021

(2) Objectif

La mise en œuvre des Journées du télétravail a commencé en 2017, afin de réduire les embouteillages pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo et de promouvoir le télétravail dans tout le Japon. L'initiative des Journées du télétravail se terminera pendant l'année fiscale 2021 en raison de la fin des Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo. À la fin de l'évènement, les parties concernées feront leur rapport sur les Journées du télétravail 2021 et organiseront un évènement pour présenter le futur du télétravail, par ex., le télétravail et les workcations à la japonaise, afin de diffuser davantage le télétravail pendant et après l'année fiscale 2022.

(3) Résumé du programme

1^{re} partie : Rapport de la mise en œuvre des Journées du télétravail 2021

- Discours d'ouverture par monsieur NAKANISHI Yusuke, ministre d'État des Affaires intérieures et des Communications
- Rapport sur les résultats de la mise en œuvre des Journées du télétravail
Rapportés par le MIC et le gouvernement métropolitain de Tokyo
- Présentations par les entreprises qui ont mis en œuvre les Journées du télétravail

2^e partie : À propos du futur du télétravail à la japonaise

- Explications sur la proposition d'un groupe de travail pour étudier l'état idéal du télétravail dans l'ère « post-corona »
Rapportées par le MIC
- Unification des services de consultation sur le télétravail
Rapportées par le MHLW
- La politique de workcation de l'Agence japonaise du tourisme (JTA)
Rapportée par la JTA
- Séance de discussion : Création de la valeur du travail flexible
- Discours de clôture par monsieur HENMI Satoshi,
Directeur général adjoint du bureau de l'information et des communications du MIC



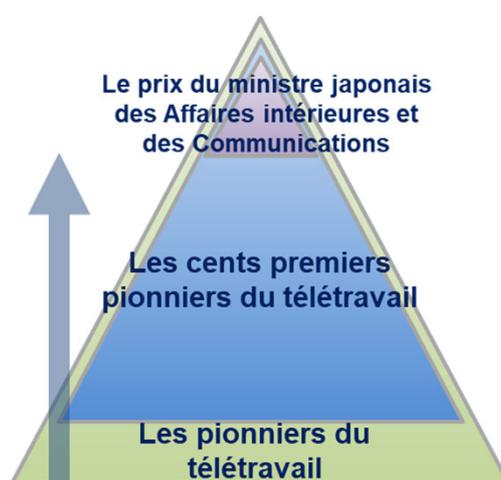
Affiche des Journées du télétravail 2021

Le MIC fait la promotion de la diffusion du télétravail

3. Annonce des cents premiers pionniers du télétravail de l'année fiscale 2021 et du prix du ministre japonais des Affaires intérieures et des Communications

Le MIC a reconnu les entreprises et organisations qui promeuvent l'introduction et l'utilisation du télétravail en tant que pionniers du télétravail et il a sélectionné et annoncé chaque année les entreprises avec des résultats suffisants comme cents premiers pionniers du télétravail parmi celles-ci depuis l'année fiscale 2015. De plus, le MIC a établi les prix du ministre japonais des Affaires intérieures et des Communications pendant l'année fiscale 2016 à remettre chaque année aux éminents pionniers parmi les cents premiers pionniers du télétravail.

En novembre 2021, le MIC a sélectionné les pionniers du télétravail, les cents premiers pionniers du télétravail et les bénéficiaires des prix du ministre japonais des Affaires intérieures et des Communications pour l'année fiscale 2021.



Le programme de sélection des cents premiers pionniers du télétravail

4. Les efforts du MIC pour promouvoir le télétravail dans le futur

Le télétravail constitue un moyen de réaliser des modes de travail variés et flexibles qui permettent d'utiliser efficacement le temps et l'espace. Il est également efficace en tant que mesure contre l'épidémie du nouveau coronavirus. Le télétravail permet aux personnes de travailler depuis leur domicile ou dans les zones rurales, ce qui permet également la revitalisation des zones rurales et la réduction des écarts entre les zones rurales et urbaines.

Le programme des Journées du télétravail prendra fin en 2021. Cependant, en tant que coordinateur des mesures pour le télétravail prises par chaque ministère, le MIC organisera une conférence de liaison des ministères concernés sur la promotion du télétravail. En même temps, le MIC continuera à travailler à la diffusion et à la mise en place du télétravail en fournissant des consultations gratuites sur l'introduction du télétravail et il organisera également des séminaires en coopération avec les chambres de commerce et d'industrie locales ainsi qu'avec la fédération japonaise des associations d'avocats du travail et de la sécurité sociale.